



MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU RHONE (Drôme)
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf Avril à dix huit heures quarante cinq, le Conseil Municipal de la Commune de CHATEAUNEUF DU RHONE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire Marielle FIGUET. Date de convocation : le vingt trois avril deux mille quatorze.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19 - Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 18

PRESENTS : Mmes et MM. FIGUET, ROISSAC, GATT, MARTURIER, DE MATTEO, TOULOUMET, DE AZEVEDO, DUCHAMP, HAB, ZUCHELLO, BRISAC, MONERAT, MAGNET, BRESSY, COCHARD, MANDRIN, GOY

ABSENTS : Mr COIRON

EXCUSES ET REPRESENTES : Mme Claudette COLLODET donne procuration à Mme Elodie TOULOUMET

SECRETAIRE DE SEANCE : Armelle DE MATTEO

PRESIDENTE DE SEANCE : Maryline ROISSAC

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18 h 45.

Le Maire lit l'ordre du jour qui comporte donc 13 points :

1. Budget communal et budgets annexes : PAE, CCAS et ZA de l'Etang (seulement C.G.):
 - Examen et vote du compte de gestion 2013 dressé par M. le Trésorier Principal
 - Examen et vote du compte administratif 2013
 - Affectation du résultat de l'exercice
2. Budget Service de l'Eau
 - Examen et vote du compte de gestion 2013 dressé par M. le Trésorier Principal
 - Examen et vote du compte administratif 2013
 - Affectation du résultat de l'exercice
3. Vote des subventions aux associations pour 2014
4. Examen et vote du Budget Primitif communal pour 2014
5. Examen et vote du Budget annexe CCAS pour 2014
6. Examen et vote du Budget du Service Eau pour 2014
7. Examen et vote du Budget Plan d'Aménagement d'Ensemble pour 2014
8. Désignation d'un parrain pour les sentiers de randonnées
9. Désignation des délégués locaux du comité nationale d'action sociale (C.N.A.S.)
10. Désignation d'un correspondant sécurité routière et d'un correspondant défense
11. Désignation des représentants du conseil municipal –ABC-
12. Liste de proposition des membres de la commission des impôts directs
13. Tirage au sort des jurés d'assises.

DELIBERATION N° 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 : BUDGET Plan d'Aménagement d'Ensemble. PAE

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❑ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 : BUDGET CCAS

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❑ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 : BUDGET ZA de l'étang

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❑ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire Marielle FIGUET et Monsieur Christian MANDRIN quittent la salle du conseil.

Madame Maryline ROISSAC, désignée présidente de séance en l'absence temporaire du Maire, prend la parole.

DELIBERATION N° 1 bis : BUDGET COMMUNAL - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les membres du Conseil Municipal de CHATEAUNEUF-DU-RHONE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **DONNE** acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2013 - BUDGET COMMUNAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 271 444.77	483 461.11			
Opérations de l'exercice	2 547 085.77	2 961 147.22	813 120.12	1 066 749.93		
TOTAUX	2 547 085.77	4 232 591.99	1 296 581.23	1 066 749.93		
Résultats de clôture		1 685 506.22	229 831.30			
Restes à réaliser			977 718.75	40 924.43		
TOTAUX CUMULES		1 685 506.22	1 207 550.05	40 924.43		
RESULTATS DEFINITIFS		1 685 506.22	1 166 625.62			518 880.60

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

- **AFFECTE** les résultats à la section de fonctionnement au R 002.

DELIBERATION N° 1 : BUDGET P.A.E - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les membres du Conseil Municipal de CHATEAUNEUF-DU-RHONE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **DONNE** acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2013 – PAE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			223 867.83			
Opérations de l'exercice			191 885.01	131 250.00		
TOTAUX	0	0	415 752.84	131 250.00		
Résultats de clôture			284 502.84			
Restes à réaliser			20 492.87	90 750.00		
TOTAUX CUMULES	0	0	304 995.71			
RESULTATS DEFINITIFS	0	0	214 245.71		214 245.71	

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **AFFECTE** le déficit à la section d'investissement.

DELIBERATION N° 1 bis : BUDGET ANNEXE CCAS - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les membres du Conseil Municipal de CHATEAUNEUF-DU-RHONE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **DONNE** acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 969.85				
Opérations de l'exercice	15 343.85	16 530.15				
TOTAUX	15 343.85	21 500.00	0	0		
Résultats de clôture Restes à réaliser		6 156.15				
TOTAUX CUMULES		6 156.15	0	0		6 156.15

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- **AFFECTE** les résultats à la section de fonctionnement.

Madame le Maire Marielle FIGUET et Monsieur Christian MANDRIN réintègrent la salle du Conseil et remercie l'assemblée de son vote.

DELIBERATION N° 2 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 : BUDGET DE L'EAU

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- ❑ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire Marielle FIGUET et Monsieur Christian MANDRIN quittent la salle du conseil.

Madame Maryline ROISSAC, désignée présidente de séance en l'absence temporaire du Maire, prend la parole.

DELIBERATION 2 bis : BUGET DU SERVICE DE L'EAU : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les membres du Conseil Municipal de CHATEAUNEUF-DU-RHONE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **DONNE** acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2013- Eau

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		235 933.47		4 744.64		
Opérations de l'exercice	157 584.98	339 379.95	49 717.58			
TOTAUX	157 584.98	575 313.42	49 717.58	4 744.64		
Résultats de clôture		417 728.44	44 972.94			
Restes à réaliser			16 750.00			
TOTAUX CUMULES		417 728.44	61 722.94			
RESULTATS DEFINITIFS		417 728.44	61 722.94		356 005.50	

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **AFFECTE** les résultats à la section d'exploitation pour 200 000 euros et 217 728.44 euros à la section d'investissement.

Madame le Maire Marielle FIGUET et Monsieur Christian MANDRIN réintègrent la salle du Conseil et remercie l'assemblée de son vote.

Délibération N°03 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2014

Le Maire propose au Conseil Municipal d'utiliser les crédits disponibles inscrits au budget 2014 pour attribuer des subventions de fonctionnement aux associations œuvrant dans le champ d'intervention de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance des propositions de la commission des finances et en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE D'OCTROYER les subventions suivantes aux associations locales :

ASSOCIATIONS	SUB 2011	SUB 2012	SUB 2013	SUBVENTIO N DEMANDEE	SUB 2014 PROPOSEE	VOTE POUR	VOTRE CONTRE	ABSTENTION
ACCA - CHATEAUNEUF DU RHONE	900.00 €	900.00 €	900.00 €	1 000.00 €	900.00 €	18		
ALCEP - CHATEAUNEUF DU RHONE	860.45 €	900.00 €	900.00 €	900.00 €	900.00 €	18		
AMICALE DU PERSONNEL - CHATEAUNEUF DU RHONE	1 800.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €	18		
AMITIE BRADICESTI - CHATEAUNEUF DU RHONE	1 300.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	8 000.00 €	1 500.00 €	18		
ARCHERS CASTELNEUVOIS	700.00 €	700.00 €	730.00 €	750.00 €	730.00 €	18		
ASS.ANCIENS COMBATTANTS CHATEAUNEUF DU RHONE	650.00 €	650.00 €	650.00 €	650.00 €	650.00 €	18		
ASS.DES PARALYSES DE France - VALENCE	200.00 €	200.00 €	230.00 €	250.00 €	230.00 €	18		
ASS.DONNEURS DE SANG - MONTE LIMAR	180.00 €	190.00 €	190.00 €	200.00 €	190.00 €	18		
ASS.FONCIERE	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	18		
ASS.RHONE SOURCE DE VIE - DONZERE	4 500.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	18		
AVMC (AVIRON Viviers/Montélimar/Châteauneuf)	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	18		
CASTEL'MOMES - CHATEAUNEUF DU RHONE	6 640.00 €	7 000.00 €	8 000.00 €	7 500.00 €	7 500.00 €	18		
CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE - MONTE LIMAR (CMPP)	320.00 €	320.00 €	330.00 €	330.00 €	330.00 €	18		
CLUB CYCLO CHATEAUNEUF DU RHONE - MALATAVERNE	420.00 €	420.00 €	500.00 €	Pas de montant	500.00 €	18		
CLUB DE L'AGE D'OR - CHATEAUNEUF DU RHONE	800.00 €	800.00 €	830.00 €	850.00 €	830.00 €	18		
COC FOOTBALL - CHATEAUNEUF DU RHONE	16 500.00 €	17 000.00 €	17 000.00 €	20 000.00 €	17 000.00 €	18		
DECOUVERTE ET MEMOIRES CASTELNEUVOISES	550.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	18		
F.N.A.C.A - CHATEAUNEUF DU RHONE	510.00 €	510.00 €	530.00 €	Pas de montant	530.00 €	18		
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - CHATEAUNEUF DU RHONE	550.00 €	600.00 €	630.00 €	700.00 €	630.00 €	18		
HANDI RAID	100.00 €	150.00 €	150.00 €	Pas de montant	150.00 €	18		
JUDO - CLUB VIVAROIS - VIVIERS	950.00 €	950.00 €	980.00 €	1 000.00 €	980.00 €	18		
LE PETIT TRAIN CASTELNEVOIS	800.00 €	800.00 €	830.00 €	850.00 €	830.00 €	18		
SLTTB - TENNIS DE TABLE	50.00 €	50.00 €	300.00 €	50.00 €	50.00 €	18		
LES ATELIERS - CHATEAUNEUF DU RHONE	650.00 €	700.00 €	730.00 €	730.00 €	730.00 €	18		
LES VIEILLES CHARUES (MÉMOIRE AGRICOLE DU PAYS DE...)	100.00 €	100.00 €	130.00 €	150.00 €	130.00 €	18		
TAROT CLUB - CHATEAUNEUF DU RHONE ET MALATAVERNE	200.00 €	200.00 €	230.00 €	250.00 €	230.00 €	18		
TENNIS CLUB - CHATEAUNEUF DU RHONE	3 000.00 €	3 250.00 €	3 300.00 €	3 500.00 €	3 300.00 €	18		
ZIC AFRICA S'COOL	500.00 €	500.00 €	500.00 €	Pas de montant	500.00 €	18		
JALMALV	0.00 €	100.00 €	100.00 €	200.00 €	100.00 €	18		
TOUT POUR LA MUSIQUE	0.00 €	50.00 €	100.00 €	500.00 €	100.00 €	18		
KARATE - FUDOSHIN	0.00 €	50.00 €	100.00 €	230.00 €	100.00 €	18		
CASTEL PETANQUE	0.00 €	0.00 €	500.00 €	600.00 €	500.00 €	18		
COMITE DES FETES	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €	32 000.00 €	30 000.00 €	18		

<i>Nouvelles demandes de subventions 2014</i>								
LA PREVENTION ROUTIERE - VALENCE	150.00 €	150.00 €	0.00 €	150.00 €	0.00 €	18		
SAINT JAMES VELO CLUB	1 800.00 €	1 800.00 €	0.00 €	1 900.00 €	0.00 €	18		
TOTAL	65 786.80	67 790.00	82 670.00	95 040.00	81 920.00			

DONNE tous pouvoirs au Maire pour régler la dépense

DELIBERATION N°04 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget primitif ville 2014 par chapitres. Le budget primitif de l'année 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes à **3 330 688.12€** pour la section de fonctionnement et à **3 196 287.33 €** pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014 FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS
011 Charges à caractère général	1 062 350.00
012 Charges de personnel	1 146 900.00
014 Atténuations de produits	17 000.00
65 Autres charges de gestion courante	255 738.00
66 Charges financières	114 332.60
67 Charges exceptionnelles	1 600.00
022 Dépenses imprévues	100 000.00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 697 920.60
023 Virement à la section d'investissement	610 906.00
042 Opération d'ordre entre sections	21 861.52
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	3 330 688.12
013 Atténuation de charges	35 000.00
70 Produits des services	246 336.59
73 Impôts et taxes	2 246 242.93
74 Dotations et participations	244 438.00
75 Autres produits de gestion	34 500.00
76 Produits financiers	290.00
77 Produits exceptionnels	5 000.00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 811 807.52
002 RESULTAT REPORTE	518 880.60
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	3 330 688.12

Le conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 4 contre) vote la section de fonctionnement du budget primitif ville 2014.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014 INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS
20 Immobilisations incorporelles	52 500.00
204 Subventions d'équipement versées	115 000.00
21 Immobilisations corporelles	185 550.00
23 Immobilisations en cours	1 500 278.68
16 Emprunts et dettes assimilées	135 408.60
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 988 737.28
RAR 2013	977 718.75
TOTAL DEPENSES	2 966 456.03
001 SOLDE D'EXCUTION	229 831.30
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 196 287.33
10 Fonds de réserve	122 078.71
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 166 625.62
13 Subventions d'équipements	546 656.26
204 Subvention d'équipement versées	115 000.00
024 Produits des cessions	572 234.79
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 522 595.38
RAR 2013	40 924.43
TOTAL RECETTES	2 563 519.81
021 Virt de la section de Fonctionnement	610 906.00
040 Opération d'ordre entre sections	21 861.52
RECETTES DE L'EXERCICE	3 196 287.33

Le Conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 4 contre) vote la section d'investissement du budget primitif ville 2014.

Après en avoir délibéré, à la majorité le Conseil Municipal décide d'approuver le budget communal primitif 2014.

DELIBERATION N° 5 : VOTE DU BUDGET CCAS 2014

L'Adjointe en charge des Affaires Sociales présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget CCAS 2014 par chapitres. Le budget CCAS de l'année 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes à **21 500 €** pour la section de fonctionnement et à **0,00 €** pour la section d'investissement.

BUDGET CCAS 2014 FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITION
011 Charges à caractère général	20 000.00
65 Autres charges de gestion courante	1 500.00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	21 500.00
74 Dotations et participations	15 343.85
002 RESULTAT REPORTE	6 156.15
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	21 500.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver la section de fonctionnement et le budget CCAS pour l'année 2014.

DELIBERATION N°06 - VOTE DU BUDGET EAU 2014

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget Eau 2014 par chapitres. Le budget primitif de l'année 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes à **532 928.07 €** pour la section d'exploitation et à **262 274.68 €** pour la section d'investissement.

BUDGET EAU 2014 EXPLOITATION DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITION
011 Charges à caractère général	144 335.83
012 Charges de personnel	55 000.00
014 Atténuation de produits	43 000.00
60 Achats	200 000.00
65 Autres charges de gestion courante	2 500.00
66 Charges financières	10 746.00
67 Charges exceptionnelles	32 800.00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	488 381.83
042 Opération d'ordre entre sections	44 546.24
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	532 928.07
70 Produits des services	323 500.00
75 Autres produits	5 300.00
76 Produits exceptionnels	200.00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	329 000.00
002 Résultat de fonctionnement reporté	200 000.00
042 Opération d'ordre entre sections	3 928.07
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	532 928.07

Le conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 4 contre) vote la section d'exploitation du budget Eau 2014.

BUDGET PRIMITIF Eau 2014 INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITION
16 Remboursements d'emprunts	30 413.37
21 Immobilisations corporelles	46 210.30
23 Immobilisations en cours	120 000.00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	196 623.67
040 Opération d'ordre entre sections	3 928.07
RAR 2013	16 750.00
001 Solde d'exécution négatif reporté	44 972.94
DEPENSES DE L'EXERCICE	262 274.68
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
040 Opération d'ordre entre sections	44 546.24
10 Dotations, fonds divers et réserves	217 728.44
RECETTES DE L'EXERCICE	262 274.68

Le Conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 4 contre) vote la section d'investissement du budget primitif Eau pour 2014.

Après en avoir délibéré, à la majorité le Conseil Municipal décide d'approuver le budget Eau 2014.

DELIBERATION N°07 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE 2014

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget du Plan d'Aménagement d'Ensemble 2014 par chapitres. Le budget primitif de l'année 2014 s'équilibre en dépenses et en recettes à 0 € pour la section de fonctionnement et à **477 451.97 €** pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF PAE 2014 INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITION
Chapitre 13 1343 PAE subvention d'équipement	172 456.26
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	172 456.26
RAR 2013	20 492.87
TOTAL DEPENSES	192 949.13
001 solde d'exécution reporté	284 502.84
DEPENSES DE L'EXERCICE	477 451.97
Chapitre 10 10222 F.C.T.V.A	54 930.91
Chapitre 13 1343 Participation PAE	331 771.06
RAR 2013	90 750.00
RECETTES DE L'EXERCICE	477 451.97

Le Conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 4 contre) vote la section d'investissement du budget primitif PAE pour 2014.

Après en avoir délibéré, à la majorité le Conseil Municipal décide d'approuver le budget PAE 2014.

DELIBERATION N°08 - DESIGNATION D'UN PARRAIN POUR LES SENTIERS DE RANDONNEES

Madame le Maire explique qu'il convient de désigner un représentant du Conseil Municipal comme parrain pour les sentiers de randonnées.

Elle propose la candidature de Monsieur BRESSY Julien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de nommer Monsieur BRESSY Julien comme parrain pour les sentiers de randonnées de la Commune de CHATEAUNEUF DU RHONE.

DÉLIBÉRATION N°09 - DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'avoir des délégués au CNAS. Elle propose au Conseil Municipal de désigner pour le collège des élus Madame ROISSAC Maryline et pour le collège des employés Madame Michèle MASSON responsable du personnel.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions du Maire, à l'unanimité :

- **DECIDE** de désigner de désigner pour le collège des élus Madame ROISSAC Maryline et pour le collège des employés Madame Michèle MASSON.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour réaliser les démarches nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°10 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE ET D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'avoir des correspondants du Conseil Municipal pour ce qui concerne la Sécurité Routière et la Défense.

Il propose au Conseil Municipal de désigner comme correspondant sécurité routière, Monsieur MONERAT Eric

et comme correspondant défense, Madame DE MATTEO Armelle

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions du Maire, à l'unanimité :

- **DECIDE** de désigner comme correspondant sécurité routière, Monsieur MONERAT Eric,
- **DECIDE** de désigner comme correspondant défense, Madame DE MATTEO Armelle,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour réaliser les démarches nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°11- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL — ABC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'avoir des représentants du Conseil Municipal au sein des conseils d'administration et d'orientation de l'association Amitié Bradiscesti Châteauneuf (A B C)

Elle propose au Conseil Municipal de désigner en tant que représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration d'ABC : Madame MARTURIER Mireille et Monsieur COCHARD Olivier.

Elle propose ensuite de désigner pour le Conseil d'Orientation de cette même association :

Madame Marielle FIGUET, Madame MARTURIER Mireille, Monsieur COCHARD Olivier et Madame GATT Nathalie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions du Maire, à l'unanimité

- **DECIDE** de désigner Madame MARTURIER Mireille et Monsieur COCHARD Olivier en tant que représentant du Conseil Municipal au Conseil d'administration d'ABC.
- **DECIDE** de désigner Madame Marielle FIGUET, Madame MARTURIER Mireille, Monsieur COCHARD Olivier et Madame GATT Nathalie, en tant que représentants du Conseil Municipal au Conseil d'orientation d'ABC.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour réaliser les démarches nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°12 – LISTE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS.

Commissaires titulaires				
Nom	Prénom	Profession	Adresse	Ville
LABROT	Philippe	Agent AREVA Centrale de Tricastin	12 rue des Oliviers	Chateauneuf du Rhône
COLLODET	Claudette	Contrôleur principal des finances publiques	10, les Oliviers	Châteauneuf du Rhône
TOULOUMET	Jean-Claude	Magasinier	2, allée des Cytises	Chateauneuf du Rhône
MATHON	Michel	Retraité Comptable	Les Oliviers	Chateauneuf du Rhône
MARTEL	Michel	Commercial	Chemin de la Graveline	Chateauneuf du Rhône
MAGNET	Daniel	Retraité agricole	Chemin du Lardet	Chateauneuf du Rhône
MAILLARD	Jean-Claude	Retraité EDF	Chemin de la Maladrerie	Chateauneuf du Rhône
COMTE	Jean-Paul	Retraité Commerçant	Route de Montélimar	Chateauneuf du Rhône
SANCHEZ	Hubert	Retraité EDF	Chemin de Berrières	Chateauneuf du Rhône
BRISAC	Philip	Directeur Commercial	Le Clos des Amandiers	Chateauneuf du Rhône
PERRODIN	Séverine	Infirmière Libérale	Avenue Lamarque	07220 Viviers
TOULOUMET	Elodie	Assistante Maternelle	22 Le Clos de la Fontaine	Chateauneuf du Rhône
MERY	Chrystel	Infirmière	5, Le Clos du Palais	Chateauneuf du Rhône
GENCEL	Jocelyne	Retraîtée Comptable	4 impasse des noisetiers	26160 Bonlieu sur Roubion
MARTINEZ	Emile	Retraité gendarme	Impasse des Bruyères	26290 Donzère
MARCON	Benjamin	Chauffeur Routier	25 Chemin des émetteurs	26200 Montélimar

Commissaires Suppléants				
Nom	Prénom	Profession	Adresse	Ville
ROISSAC	Maryline	Mère au Foyer	Route des îles	Chateauneuf du Rhône
MARTURIER	Mireille	Aide à Domicile	Passage Barrical	Chateauneuf du Rhône
FIGUET	Thierry	Technico Commercial	22 Les Mas de Meseyras	Chateauneuf du Rhône
MARTINEZ	Cyril	Vendeur	Route des îles	Chateauneuf du Rhône
BRESSY	Julien	Agent SNCF	14 résidence du Ponant	Chateauneuf du Rhône
ZUCHELLO	Geneviève	Employée de Mairie	2 allée des Roses	Chateauneuf du Rhône
COCHARD	Olivier	Chargé de Clientèle	3 résidence les mûriers	Chateauneuf du Rhône
COMTESSE	Laurence	Employée	16, Lot Plein Soleil	Chateauneuf du Rhône
MAGNAN	Jérôme	Directeur Péricolaire	23 route de Chateauneuf	26200 Montélimar
ENGEL	Jean Jacques	Retraité ASF	Les îles	Chateauneuf du Rhône
FANTINATO	Emmanuelle	Comptable	Le Planjol	07220 Viviers
PERRODIN	Ludovic	Artisan	Avenue Lamarque	07220 Viviers
MOUTON	Bernard	Retraité Fonction Publique	La Montagne	Chateauneuf du Rhône
DESPEYSSE	Thierry	Ingénieur Ressources Humaines	Les Meseyras	Chateauneuf du Rhône
DUTHOIT	Evelyne	Retraîtée	8 Lot Champ Fleuri	26750 St Paul les Romans
DE MATTEO	Armelle	Artisan Taxi	Chemin de Courbon	Chateauneuf du Rhône

Tirage au sort des jurés d'assises :

Madame le Maire précise à l'assemblée publique que la circonscription de Châteauneuf-du-Rhône comprend deux jurés d'assises âgés de plus de 23 ans. Cependant le nombre de personnes à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par l'arrêté, il faut donc tirer 6 personnes au sort parmi la population castelneuvoise.

En vue de la constitution de la liste préparatoire des jurés de la cours d'assises de la Drôme pour l'année 2013, le Conseil Municipal a tiré au sort sur la liste électorale de la Commune 6 personnes qui seront proposées au Tribunal de Grande Instance de Valence. Il s'agit de :

Tirage au sort :

- 1- 1138 : MERCELAT Gilbert
- 2- 1111 : MARTIN Patricia
- 3- 0699 : FERROTIN Aurélie
- 4- 0155 : BEROT Martine épouse DARD
- 5- 0650 : ESPIC Muriel épouse AUGIER
- 6- 0333 : CHABBAL Sylvie épouse GIDROL

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19 h 40.